

Procès-Verbal de mesurage et de division (partage)

L'an deux mil dix-sept, le 03 avril,
je soussigné, **Edouard SAELENS**, demeurant à Marbaix-la-Tour, rue Carly n° 3, **Géomètre-Expert**,
diplômé Géomètre-Expert Immobilier, légalement admis et assermenté, en ces qualités, près le
Tribunal de Première Instance séant à Charleroi, identifié sous **GEO / 04 0171**,

Déclare avoir procédé au mesurage et à la division d'un terrain de culture sis à
Ham-sur-Heure-Nalinnes 2ème Division, anciennement **NALINNES 1**, (**56058**) **rue Monnom**,
figuré aux plans, ci-contre, dressé à l'échelle de 1/2.500 et, au verso, dressé à l'échelle de 1/600,
connu au Cadastre ou l'ayant été sous **n° 443 C** et **444** de la **Section A**.

Le **Lot 1**, cadastré sous **partie du n° 443 C**, a une superficie de **10 (dix) Ares, 95 (nonante cinq) Centiares** et son périmètre apparaît au plan sous points n° " 70 ", " 71 ", " 72 ", " 69 " et " 70 ".

Le **Lot 2**, cadastré sous **partie du n° 443 C**, a une superficie de **11 (onze) Ares, 03 (trois) Centiares** et son périmètre apparaît au plan sous points n° " 69 ", " 72 ", " 73 ", " 68 " et " 69 ".

Le **Lot 3**, cadastré sous **partie des n° 443 C et 444**, a une superficie de **11 (onze) Ares, 15 (quinze) Centiares** et son périmètre apparaît au plan sous points n° " 68 ", " 73 ", " 74 ", " 67 " et " 68 ".

Le **Lot 4**, cadastré sous **partie du n° 444**, a une superficie de **11 (onze) Ares, 11 (onze) Centiares** et son périmètre apparaît au plan sous points n° " 67 ", " 74 ", " 75 ", " 66 " et " 67 ".

Le **Lot 5**, cadastré sous **partie du n° 444**, a une superficie de **11 (onze) Ares, 01 (un) Centiare** et son périmètre apparaît au plan sous points n° " 66 ", " 75 ", " 76 ", " 65 " et " 66 ".

Le **Lot 6**, cadastré sous **partie du n° 444**, a une superficie de **10 (dix) Ares, 98 (nonante huit) Centiares** et son périmètre apparaît au plan sous points n° " 65 ", " 76 ", " 77 ", " 64 " et " 65 ".

Le **Lot 7**, cadastré sous **partie du n° 444**, a une superficie de **10 (dix) Ares, 84 (quatre-vingt quatre) Centiares** et son périmètre apparaît au plan sous points n° " 64 ", " 77 ", " 78 ", " 63 " et " 64 ".

Le **Lot 8**, cadastré sous **partie du n° 444**, a une superficie de **10 (dix) Ares, 69 (soixante neuf) Centiares** et son périmètre apparaît au plan sous points n° " 63 ", " 78 ", " 79 ", " 62 " et " 63 ".

Le **Lot 9**, cadastré sous **partie du n° 444**, a une superficie de **10 (dix) Ares, 57 (cinquante sept) Centiares** et son périmètre apparaît au plan sous points n° " 62 ", " 79 ", " 80 ", " 61 " et " 62 ".

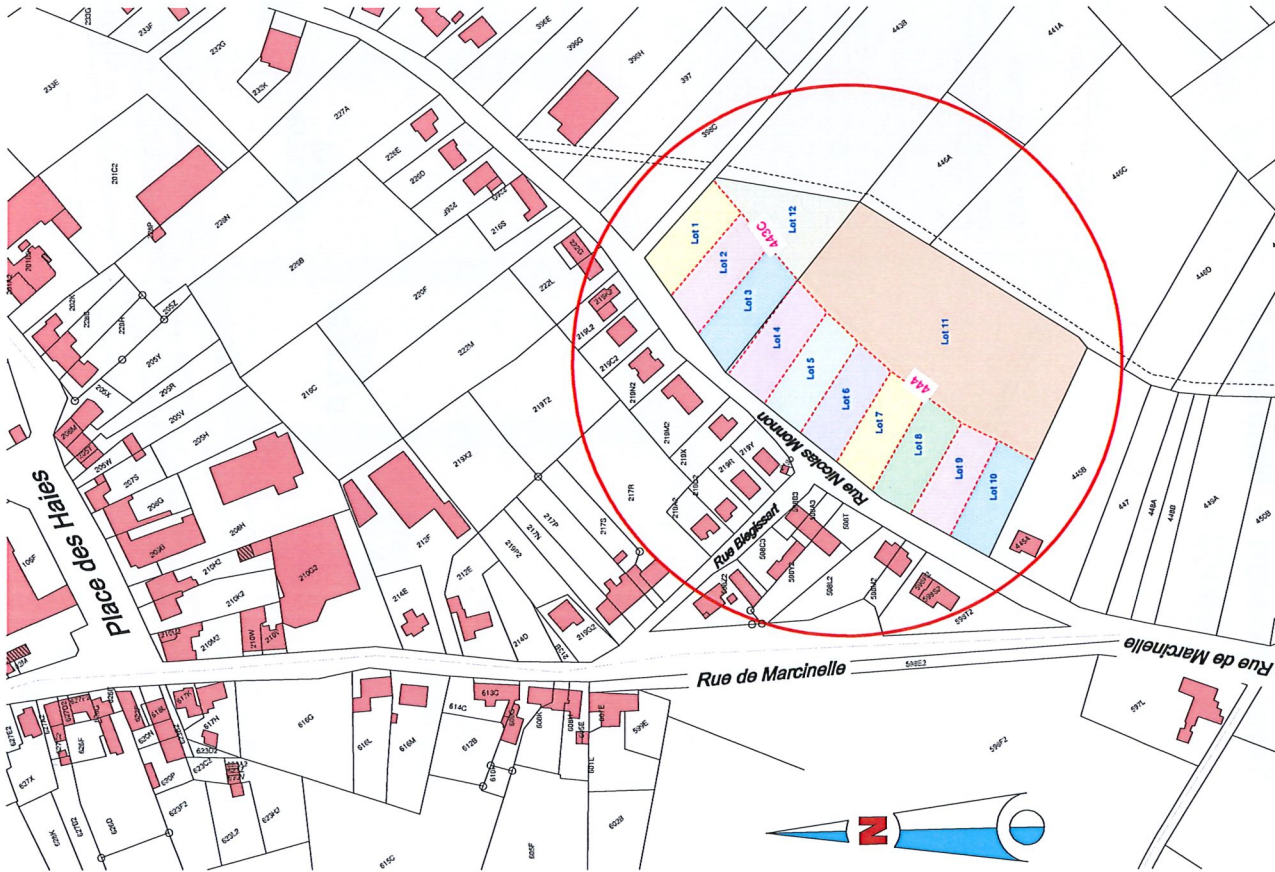
Le **Lot 10**, cadastré sous **partie du n° 444**, a une superficie de **10 (dix) Ares, 44 (quarante quatre) Centiares** et son périmètre apparaît au plan sous points n° " 61 ", " 80 ", " 81 ", " 50 ", " 150 " et " 61 ".

Le **Lot 11**, cadastré sous **le solde du n° 444**, a une superficie de **87 (quatre-vingt sept) Ares, 59 (cinquante neuf) Centiares** et son périmètre apparaît au plan sous points n° " 74 ", " 83 ", " 84 ", " 85 ", " 86 ", " 81 ", " 80 ", " 79 ", " 78 ", " 77 ", " 76 ", " 75 " et " 74 ".

Le **Lot 12**, cadastré sous **le solde du n° 443 C**, a une superficie de **18 (dix huit) Ares, 20 (vingt) Centiares** et son périmètre apparaît au plan sous points n° " 71 ", " 82 ", " 83 ", " 74 ", " 73 " et " 71 ".

Remarques: Les limites à voirie ont été reconstituées dans le respect des données de l'Atlas des Chemins et les autres, suivant les données cadastrales, sans délimitation contradictoire.

Ma mission accomplie, j'en ai consigné les résultats dans le présent plan et procès-verbal destiné à demeurer annexé à un acte de partage.



Commune de Ham-sur-Heure-Nalinnes
2ème Division - Nalinnes 1
(56058)

Echelle : 1/600

Section A n° 443 C et n° 444

(56058)

448 C

446 A

443 B

398C

445 B

E.V.

445 A

92

Dossier : 17.04 - 2569 B

